

Ouagadougou, le

19 JAN 2017

N°2017-1005/MJFIP/SG/DGIPE

LE MINISTRE DE LA JEUNESSE, DE LA FORMATION ET
DE L'INSERTION PROFESSIONNELLES

COMMUNIQUE

Les jeunes diplômés de l'enseignement supérieur sont informés que dans le cadre de la mise en œuvre du **Programme d'Insertion Socioprofessionnelle des Jeunes (PISJ)**, il est lancé un appel à projets pour le financement de projets innovants de création d'entreprises structurantes, génératrices d'emplois.

Les projets seront montés suivant un canevas standard et sélectionnés après étude de dossier. Ces canevas et les conditions d'admissibilité sont disponibles au sein des Directions régionales et provinciales de la Jeunesse de la Formation et de l'Insertion Professionnelles et peuvent être retirés ou consultés à partir du **10 février 2017**.

Le canevas peut également être téléchargé sur le site www.onef.gov.bf ou sur la page Facebook du Programme : <https://web.facebook.com/programme.pisj>.

Les personnes intéressées doivent remplir les conditions suivantes :


- être âgé de 21 à 35 ans ;
- avoir un diplôme de fin de cycle de l'enseignement supérieur ;
- avoir un projet innovant et structurant, porteur d'emplois ;
- être disponible pour gérer une entreprise ;
- accepter le suivi des activités par le programme ;
- s'engager à rembourser le financement reçu.

NB : les projets collectifs sont encouragés.

Les dépôts des projets se feront tous les jours ouvrables **du 13 mars au 16 mars 2017 de 8h30 à 15H00** au sein des directions régionales et provinciales de la Jeunesse, de la Formation et de l'Insertion Professionnelles.

Pour tout autre renseignement, veuillez prendre attache avec lesdites directions ou appeler au **67 38 30 55**.

Pour le Ministre et par délégation,
le Secrétaire Général



Brice Noël YOGO
Chevalier de l'Ordre National